



## S'INFORMER, S'INSCRIRE :

Le dossier d'information et la fiche d'inscription sont à télécharger sur le site Internet de la Ligue de Normandie de Handball :

[www.normandie-handball.org](http://www.normandie-handball.org)



### Renseignements

Coordonnateur de Formation : **ROMAIN CAPELLE**  
romaincapellelnhb@gmail.com  
Tél. : 07 62 97 14 17



### Ligue de Normandie de Handball

Organisme de Formation n° 23 76 04883 76  
980 Avenue du Général de Gaulle - BP1 - 76350 OISSEL  
1700000@handball-france.eu  
[www.normandie-handball.org](http://www.normandie-handball.org)

# BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Activités « Sports Collectifs »



Au Centre Sportif  
Normand d'Houlgate





## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du sport (BPJEPS) Activités Sports Collectifs permet d'évoluer en tant qu'éducateur sportif.

Il s'agit d'un diplôme d'Etat de niveau IV. Il atteste de compétences permettant d'encadrer et d'enseigner à un 1er niveau de compétition dans sa discipline, et d'animer des séances d'initiation et de découverte dans les autres sports collectifs pour tous les types de publics.



## Secteur professionnel visé

Etre titulaire du BPJEPS Sports Collectifs permet d'enseigner contre rémunération au sein d'une association, d'une collectivité territoriale, d'une structure privée marchande, ou comme travailleur indépendant et auto-entrepreneur.



## Conditions d'Entrée en Formation

- Etre âgé d'au moins 18 ans ;
- Etre titulaire du PSC 1 ou AFPS ;
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 3 mois ;
- Avoir une structure d'alternance.
- Satisfaire aux Exigences Préalables d'Entrée en Formation (EPEF). Parcours de motricité et opposition collective (football et handball) ;
- Valider les tests de sélection d'entrée en formation.

\* Sont exemptés des EPEF les personnes titulaires d'un diplôme délivré par une fédération sportive agréée par le ministère de la Jeunesse et des sports, titulaires d'un diplôme BAPAAT ou titulaires de tout diplôme de niveau IV dans la branche du sport.



## Contenu de formation

FORMATION EN UC  
(Unité Capitalisable)

UC 1

Communiquer dans un environnement professionnel

UC 2

Prendre en compte les caractéristiques des publics

UC 3

Préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4

Contribuer au fonctionnement de sa structure

UC 5

Préparer une action d'animation en sports collectifs

UC 6

Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation « sports collectifs »

UC 7

Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation « sport collectifs »

UC 8

Conduire une action d'animation dans la mention choisie

UC 9

Maitriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive de la mention choisie

UC 10

Promouvoir une pratique collective non compétitive à travers une animation tout public.

MENTION SPÉCIFIQUE